

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des annonces qui vont dans le bon sens

Paris, le 9 janvier 2014 - La Fédération des promoteurs immobiliers de France a pris connaissance avec satisfaction des annonces faites par le Président de la République. Elle estime qu'elles vont dans le bon sens et témoignent de la prise de conscience du climat économique très difficile qui touche le secteur de la construction de logements.

Elle se félicite de la volonté du Gouvernement d'encadrer dans la pratique à cinq mois les délais d'instruction des permis de construire. En effet, si le délai théorique est fixé à trois mois, force est de constater qu'il s'élève en moyenne à près de huit mois.

L'objectif de réduction de 10 % des coûts de construction annoncé par le Président de la République donne une perspective concrète aux propositions formulées par les professionnels dans le cadre du Groupe « Objectifs 500.000 Logements » consacré à la révision normative. Cette ambition est positive, alors que les coûts de construction ont augmenté de 50% dans notre pays depuis dix ans dont près des 2/3 sont dus à l'empilement des normes.

François Payelle, Président de la FPI, « se réjouit des engagements du Président de la République. La FPI poursuivra ses efforts, aux côtés du Gouvernement et des autres organisations professionnelles (et, notamment, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Fédération Française du Bâtiment et l'Union des Maisons Françaises), pour la mise en œuvre rapide et concrète de ces mesures ».

Contacts presse :

Catherine ZOU, FPI France
Tél. : 01 47 05 44 36 - c.zou@fpifrance.fr

Franck THIEBAUX, FT&COnsulting
Tél : 06 73 76 74 98 - franckthiebaux@ft-consulting.net